

# Des élèves harcelés ... et aussi des profs !

## L'étonnante vérité : les profs surtout victimes de la hiérarchie

**Les enfants ne sont pas les seules victimes du harcèlement à l'école : les enseignants paient aussi leur lourd tribut à ce fléau. Les dernières statistiques disponibles en Fédération Wallonie-Bruxelles mettent en lumière un phénomène assez troublant : si un élève est très souvent harcelé par un autre élève, les enseignants se disent, dans près d'un cas sur deux, victimes de... leur hiérarchie.**

**> Mille appels d'enseignants qui se disent victimes de violence psychologique.** Depuis septembre 2010, un numéro vert reçoit les appels des membres du personnel (enseignants, directions, etc.) confrontés à la violence ou aux événements d'exception. Plus de 1.800 dossiers ont ainsi été traités depuis quatre ans... et près de mille (55 %) sont relatifs à de la violence psychologique (20 % à la violence physique) qui englobe tous les faits décrits par l'appelant comme étant du harcèlement moral. Les auteurs le plus souvent désignés par ces membres du personnel ne sont pas les élèves (14 %) ou les parents (5 %)... mais bien les chefs d'établissement (dans 46 % des cas) ou leurs collègues de travail (32 %). À l'inverse, lorsqu'il s'agit de violence verbale, les

auteurs pointés du doigt sont d'abord les parents (58 %), puis les élèves (23 %).

**> Appels des parents : 66 % liés à de la violence morale.** Un autre numéro vert a été lancé à destination des parents. Il a reçu 1.200 appels en un peu plus de deux ans et, parmi les appels

qui signalaient un fait de violence l'an dernier, 66 % étaient relatifs à de la violence morale (24 % à la violence physique, 5 % à la discrimination (homophobie), 3 % à des violences sexuelles, 1 % à de la cyberviolence et 1 % à du racket). « *Les faits de harcèlement entre élèves, sous diverses formes, dépassent largement les autres problématiques scolaires relevées* », explique-t-on à la Fédération Wallonie-Bruxelles. « *Le manque de reconnaissance de ce phénomène par la direction de l'école et les membres du personnel est mis en avant dans le discours des parents. La banalisation du fait par les adultes représente davantage une souffrance chez les parents et les élèves que le fait lui-même. La communication de ce numéro vert devrait être intensifiée, trop peu de parents le connaissent.* »

**> 16 % des élèves, victimes régulières de harcèlement.** Une étude de 2014 fait toujours référence dans les écoles francophones, celle du GIRSEF (UCL) qui révèle que 35 % des élèves sont impliqués dans des faits de harcèlement. Les élèves plus jeunes (6<sup>e</sup> primaire et 1<sup>er</sup> second-

aire) sont davantage victimes. Et ces faits ne sont nullement liés à l'origine sociale des élèves. Les auteurs ont enregistré 16 % d'élèves régulièrement victimes de harcèlement, 14 % d'élèves régulièrement auteurs de harcèlement... et 5 % d'élèves « harceleurs-victimes ».

**> Un élève sur quatre déjà confronté au cyberharcèlement.** Le cyberharcèlement a fait l'objet d'une enquête menée fin 2012 par le service de médiation scolaire en Wallonie et qui concernait 2.597 élèves de l'enseignement secondaire. 27 % des élèves disaient avoir été insultés, 11 % avoir été piégés par un imposteur, 14 % avoir découvert des photos d'eux qu'ils ne souhaitaient pas voir en ligne. Par ailleurs, 25 % disaient avoir insulté, 11 % s'être déjà fait passer pour quelqu'un d'autre et 8 % avoir piraté le compte de quelqu'un...

**> Exclusions : 800 dossiers où l'on parle de violences morales.** On vous a déjà parlé des 3.800 cas d'exclusions d'élèves ou de refus de réinscription l'an dernier (en hausse de 10 à 15 % par rapport à l'année précédente). Si les incivilités sont le plus souvent signalées (67,5 %), les violences morales (qui incluent le harcèlement) sont constatées dans 22,4 % des cas. Cela signifie que, dans près d'un cas sur quatre, les violences morales figurent parmi les motifs d'exclusion ou de non-réinscription (en moyenne, cinq faits motivent l'exclusion d'un élève). ■

DIDIER SWYSEN

ELLE AVAIT DÉJÀ AGI À L'INTÉRIEUR

## Milquet prépare des mesures très concrètes

Le harcèlement ne laisse évidemment pas insensible la ministre cdH de l'Enseignement obligatoire. Joëlle Milquet « planche sur des mesures très concrètes », nous dit-on à son cabinet.

Des mesures concrètes pour répondre à ces phénomènes qui l'inquiètent depuis longtemps... L'ancienne ministre de l'Intérieur qu'elle a été dans le gouvernement Di Rupo avait d'ailleurs lancé, fin 2013, plusieurs initiatives de sensibilisation au cyberharcèlement, en association avec la Computer Crime Unit de la police judiciaire fédérale, le Service Égalité/Diversité de la fédérale, l'Institut supérieur de formation sociale et de communication (ISFSC), Child Focus... et les

ministres de l'Enseignement.

### CLIPS VIDEO

Dix clips vidéo de sensibilisation ont été réalisés à l'époque par les étudiants de l'ISFSC avant d'être mis sur Internet, notamment sur [www.stopcyberhate.be](http://www.stopcyberhate.be), le site lancé par la police fédérale.

On peut aussi y trouver une boîte à outils remplie d'informations et de conseils à l'attention des professionnels de l'éducation, des parents, mais aussi et surtout des adolescents.

### QUIZ UTILE

Parmi les projets, on notait encore une application téléchargeable sur smartphone fon-

ctionnant avec Android, via une recherche au travers

Le phénomène inquiète Joëlle Milquet. ■ PHOTO NEWS

du hashtag #StopCyberHate. Elle donne la possibilité aux jeunes de répondre à un quiz leur permettant de déterminer s'ils sont victimes ou non de cyberharcèlement, de manière tout à fait anonyme.

Le cas échéant, ils sont aiguillés vers les instances compétentes pour trouver l'aide nécessaire, notamment via le numéro d'appel 103 du côté francophone du pays, ou via le numéro d'appel 102 du côté néerlandophone. ■

D.S.W.

## LES DEUX PROJETS DE BRUNO HUMBEECK POUR Y CONTRER LA VIOLENCE

### « Docteur miracle » des cours de récré

La cour de récré, lieu où les comportements agressifs se développent. Une violence visible et... invisible qui laisse souvent les profs démunis. « La sensibilité à la souffrance des enfants a changé. On n'est plus à l'époque de la « Guerre des Boutons », parents et profs ne l'acceptent plus », explique Bruno Humbeek, pédagogue et chercheur à l'Université de Mons.

C'est là que les mécanismes du harcèlement se mettent en place, dans ce lieu surpeuplé où les enseignants ont du mal à agir. « Ils diront « Ne pousse pas » ou « Arrête de te moquer » à un enfant qui répondra que « c'est pour

rrire ». Aujourd'hui, on peut anéantir quelqu'un avec des mots. On casse l'identité de l'autre, cela commence avec un surnom. On se la joue Dr House. »

Avec son collègue Frédéric Hardy, M. Humbeek travaille sur une méthode anti-harcèlement qui donne d'étonnants résultats. « 160 écoles ont fait ce pari avec nous et j'hésite presque à ouvrir mes mails, tant je suis débordé », sourit-il.

Leur théorie tourne autour de deux grands principes : on favorise le contrôle des comportements agressifs dans les cours de récré en réorganisant leur fonctionnement avec des règles pré-

cises. On permet ensuite aux enseignants de maîtriser leur classe en développant des « espaces de paroles ».

« Trois espaces sont délimités dans la cour de récré, avec des lignes de couleur », explique M. Humbeek. « Une zone pour les jeux de ballon, une autre pour les jeux sans ballon et une dernière pour la conversation, l'activité à laquelle s'adonnent la majorité des enfants, car c'est une idée d'adulte de penser que l'enfant se défoule à la récréation : il va courir et crier pendant quelques dizaines de mètres, puis, ce sera fini. »

60 À 90 % DE VIOLENCE EN MOINS

Le chercheur estime que 66 % des conflits visibles disparaissent ainsi... Et les invisibles ? C'est là qu'intervient l'espace de parole. « C'est la seconde partie du projet : chaque élève choisit un « émotion » qui exprime ce qu'il a ressenti à la récré : joie, tristesse, colère, peur ou dégoût. Chacun s'exprime en respectant des règles : l'émotion ne doit pas se contredire, on ne prend la parole que si un adulte la donne, on ne désigne pas un coupable, on cherche la solution en groupe... et on veille à la récurrence de l'exercice. » Là, on diminuerait de 90 % la violence visible et invisible... ■

D.S.W.